



Barème des Honoraires de VENTE au 28 juin 2023

Transaction (honoraires TTC à la charge de l'acquéreur)	Mandat SIMPLE	Mandat BY ORPI
De 0 à 39 999 €	4,500 €	4,900 €
De 40 000 à 59 999 €	5,900 €	6,500 €
De 60 000 à 89 999 €	6,900 €	7,500 €
De 90 000 à 119 999 €	7,500 €	7,900 €
De 120 000 à 139 999 €	7,900 €	8,500 €
De 140 000 à 159 999 €	8,500 €	8,900 €
De 160 000 à 179 999 €	8,900 €	9,500 €
De 180 000 à 199 999 €	9,500 €	9,900 €
A partir de 200 000 €	5.00%	5.50%
Viager et Vente à terme (honoraires TTC à la charge de l'acquéreur fixés sur la valeur véale du bien)		%
De 0 à 80 000 €		12.00%
De 80 001 € à 150 000 €		10.50%
De 150 001 € à 200 000 €		9.50%
A partir de 200 000 €		8.50%
Estimation	HT	TTC
Réalisation et remise d'un dossier de projet de vente	100.00 €	120.00 €

ORPI Provost Immobilier, 17 boulevard Victor Hugo, 44110 CHATEAUBRIANT

02.40.55.05.24 - provostimmobilier@orpi.com - www.orpi.com

SARL (Société A Responsabilité Limitée) au capital de 15 000,00 €. RCS Nantes 888886876

Carte Professionnelle CPI 4401 2020 000 045 297 - CCI NANTES SAINT NAZAIRE

Caisse de garantie Verspieren - 8 Avenue du Stade de France 93210 SAINT DENIS - Montant : 110 000 €

Barème des Honoraires de LOCATION et de GESTION au 15 novembre 2022

Gestion	HT	TTC
- Gestion courante (% appliqué sur les encaissements)	6,00%	7,20%
- Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculée sur les sommes quittancées - délai de carence de 3 mois (charge bailleur)	/	2,20%
- Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculée sur les sommes quittancées - pas de délai de carence (charge bailleur)	/	2,70%
Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)		
- Visite du preneur, Constitution de son dossier et Rédaction du bail (charge preneur et bailleur par m² de la surface habitable)		
Maison	2,50 €/M²	3,00 €/M²
Appartement	3,33 €/M²	4,00 €/M²
- Etablissement de l'état des lieux d'entrée : Montant appliqué au preneur et au bailleur par m² de la surface habitable du logement loué	2,50 €/M²	3,00 €/M²
- Etablissement de l'état des lieux de sortie : Montant appliqué au bailleur hors mandat de gérance par m² de la surface habitable du logement loué	5,00 €/M²	6,00 €/M²
- Entremise - négociation - location : Montant à la charge exclusive du bailleur	41,67 €	50,00 €
- Délivrance du Congé pour vente, pour Motif légitime et sérieux ou pour Reprise : Montant à la charge exclusive du bailleur	125,00 €	150,00 €
- Instruction et obtention du Permis de louer	100,00 €	120,00 €
Location parking ou garage		
- Constitution du dossier et Rédaction du bail (Charge preneur et bailleur)	166,67 €	200,00 €
- Délivrance de l'avis d'échéance et de la quittance (charge locataire)	2,08 €	2,50 €
- Frais pour chèque ou prélèvement impayé (charge locataire)	25,00 €	30,00 €
Location Baux de Droit Commun		
- Visite, Constitution du dossier et Rédaction du bail (Calculé sur le Quittancement annuel : Charge preneur et bailleur)	8,33%	10,00%
- Etablissement d'un état des lieux (Calculé sur le Quittancement annuel : Charge preneur et bailleur)	3,33%	4,00%
- Délivrance de l'avis d'échéance et de la quittance (charge locataire)	2,08 €	2,50 €
- Frais pour chèque ou prélèvement impayé (charge locataire)	25,00 €	30,00 €
Location local professionnel ou commercial		
- Visite, Constitution du dossier et Rédaction du bail commercial ou prof. (Calculé sur le Quittancement annuel : Charge preneur)	12,50%	15,00%
- Renouvellement de Bail calculés sur le loyer de la première année de renouvellement à la charge du preneur	5,00%	6,00%
- Bail Dérégulé : Honoraires de location calculés sur le loyer cumulé de la durée du bail à la charge du preneur (minimum : 1000€TTC)	12,50%	15,00%
- Etat des lieux (Calculé sur le Quittancement annuel : Charge preneur)	3,33%	4,00%
- Délivrance de l'avis d'échéance et de la quittance (charge locataire)	3,33%	4,00%
- Frais pour chèque ou prélèvement impayé (charge locataire)	25,00 €	30,00 €
- Convention de révision du loyer commercial (charge locataire)	250,00 €	300,00 €
Actes techniques et suivi des travaux		
- Honoraires sur Travaux/Intervention calculés sur le montant des travaux TTC (Propriétaire)		
jusqu'à 500 € HT	GRATUIT	GRATUIT
de 500 à 1000 € HT	33,33 €	40,00 €
supérieur à 1000 € HT	4,17%	5,00%
Honoraires annexes		
- Avenant au Bail : Montant appliqué au requérant Bailleur et au Locataire	125,00 €	150,00 €
- Prolongation et annulation congé (Locataire)	41,67 €	50,00 €
- Frais d'établissement d'attestation CAF (Locataire)	8,33 €	10,00 €
- Aide à la Déclaration Revenus Fonciers (Propriétaire)		
Garage	41,67 €	50,00 €
Appartement	51,67 €	62,00 €
Appartement + Garage	58,33 €	70,00 €
Local commercial ou professionnel	60,00 €	72,00 €
Immeuble	105,83 €	127,00 €
Déclaration 2072	105,83 €	127,00 €
- Vacances (taux horaire) : suivi sinistre, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte, ... (Propriétaire)	80,00 €	96,00 €
- Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (Propriétaire (Baux loi de 89), Locataire pour tous autres Baux)	10,00 €	12,00 €
- Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (Propriétaire (Baux loi de 89), Locataire pour tous autres Baux)	166,67 €	200,00 €
- Frais de déclaration TVA par trimestre (Propriétaire)	25,00 €	30,00 €
- Estimation avec Compte Rendu (Requérant, propriétaire ou locataire)	100,00 €	120,00 €
Délivrance de Duplicatas		
- Duplicata de quittance	2,50 €	3,00 €
- Duplicata contrat de location	14,17 €	17,00 €
- Duplicata autres documents (Etat des lieux, diagnostics, répartition de charges, attestations.)	4,17 €	5,00 €